

Session : Intra ou Inter-entreprises

Mode de formation : Formation Présentielle

Public concerné : Personnel chargé d'assurer des opérations d'ordre électrique : travaux, consignations, mesures, vérifications, essais, ou autres opérations sur des installations électriques en HTA.

Prérequis : La personne doit avoir une expérience en électricité et avoir suivi la formation aux risques électriques (BT - 3 jrs en formation initiale, 1.5 jrs en recyclage). Elle doit savoir lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles. Elle doit savoir identifier les équipements électriques dans leur environnement. Elle est capable de lire et comprendre les instructions de sécurité en Français.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Faire acquérir une compétence professionnelle dans le domaine de la sécurité électrique en haute tension afin de permettre aux salariés la mise en application des prescriptions de sécurité de la NF C 18-510 lorsqu'ils effectuent des opérations sur les ouvrages ou les installations électriques.

Permettre à l'employeur de pouvoir délivrer une habilitation électrique.

L'employeur doit s'assurer de l'aptitude de la personne à adapter ces prescriptions dans les situations propres à leur établissement.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

L'objectif de cette formation est d'amener le stagiaire à :

- Réaliser en toute sécurité les travaux d'ordre électrique et/ou les opérations de consignation en HTA.
 - Préparer et diriger les travaux d'ordre électrique et appliquer les procédures de sécurité électrique en HTA.
- Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux d'ordre électrique et/ou les opérations de consignation en HTA.

PROGRAMME

Connaissances générales HTA :

- Les différents ouvrages et installations en haute tension.
- Les fonctions des matériels électriques HTA.
- Les risques spécifiques à la haute tension (induction et couplage capacitif).
- Les différents équipements et matériels de protection (verrouillage, inter verrouillage, équipement collectif et individuel) utilisation et vérification.

Thèmes spécifiques aux H1(V) / H2(V) / HC :

- Travaux d'ordre électrique en HTA hors tension.
- La préparation des travaux, l'analyse des risques, les mesures de prévention.
- Les différentes consignations et mises hors tension : d'un transformateur, d'une cellule, d'un poste...
- Le respect des consignes du chargé d'exploitation, des instructions de sécurité et le rôle des différents acteurs.
- La rédaction des documents (attestation de consignation ou de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...)

Thèmes spécifiques aux HE Mesure / HE Vérification :

- Chargé d'exploitation électrique : rôle, instructions et échanges d'informations.
- Responsabilités et limites du champ d'activité pour chaque titre d'habilitation.
- Mesures de prévention à appliquer lors des mesures et des vérifications : éliminer le risque, organiser, délimiter et faire respecter la zone de travail.
- Documents applicables lors des mesures et des vérifications : instructions de sécurité, autorisation d'accès, avis de fin de mission...
- Équipements de travail utilisés : identification (marquage normatif...), vérification et utilisation.

Thèmes spécifiques aux HE Essai :

- Chargé d'exploitation électrique : rôle, instructions et échanges d'informations.
- Prescriptions d'exécution des essais.
- Consignes pour l'application des essais particuliers.
- Documents applicables dans le cadre des essais et documents associés.
- Risques spécifiques aux essais.
- Procédure de consignation et documents associés.

Méthodes pédagogiques, outils et moyens

Alternance d'exposés théoriques et de mise en situation pratique sur l'installation HTA du client ou avec la remorque HT pour valider les connaissances et les savoir-faire.

Un livret reprenant l'ensemble des règles de sécurité électrique est remis à chaque stagiaire.

Moyens techniques

PC et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.

Une salle suffisamment grande pour accueillir tous les participants(es) ainsi que plusieurs tables pour poser le matériel informatique, l'armoire et la platine électrique pédagogique.

TGBT et poste HTA selon les sites.

Qualités du formateur

Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

Modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en fin de formation selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C 18-510 en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur.

Prévoir des mises en situation pratique sur une installation HTA (soit de l'entreprise ou avec la remorque HT).

Un avis préparatoire à l'habilitation du personnel visé par le formateur est transmis à l'employeur sur la base de l'évaluation des acquis du stagiaire en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur.

Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

Certificat de réalisation remis à l'employeur à l'issue de la formation.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Feuille d'émargement par demi-journée

MODALITÉS

Durée

Formation initiale HT : 07h00 (1 jour).

Formation de recyclage HT : 03H30 (0,5 jour).

Si besoin de la formation BT initiale : rajouter 21H00 (3 jours), possibilité d'adaptation si moins de 8 participants

Si besoin de la formation BT de recyclage : rajouter 10H30 (1,5 jour).

Périodicité recommandée

Le recyclage et le suivi de cette formation ont pour objectifs d'entretenir et de compléter, le cas échéant, les savoirs et savoir-faire.

La périodicité selon la norme NFC 18-510 est de 3 ans.

Nombre de participant(e)s par session

De 1 à 8 personnes

Délai d'inscription

Inscription au plus tard 24 heures avant le début de la session, sous réserve des places disponibles.

Documents nécessaires

Pièce d'identité.

Titre d'habilitation si recyclage

Possibilité d'apporter la ou les 'IPS' (Instruction Permanente de Sécurité) propre à l'entreprise.

CONSIGNES PARTICULIÈRES

Se munir de sa tenue de travail et de l'ensemble de ses Équipements de Protection Individuelle (EPI) électriques.

Prévoir une zone de stationnement pour la remorque d'exercices HTA, ou mettre à disposition les installations de l'entreprise pour les exercices.

Dates et lieu : à convenir

Tarif : en fonction de la session intra ou inter-entreprises et du lieu de formation

Accessibilité

Cette formation est accessible aux publics en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite.

Des aménagements peuvent être prévus en fonction des profils.

Nous contacter pour adapter notre organisation.